

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 30 décembre 2024

Pourrait, déléguant, de
signature, à **Mme Valérie
VIGUIE**, Directrice au sein du
Pôle ressources et à **M.
Valérie LAURENT-ROUX**,
Directrice générale adjointe
des services, Responsable du
Pôle ressources à Limoges
Métropole

N° 25927

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er - Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du
Président, conformément aux dispositions de l'article L. 522-9 du Code général des
collectivités territoriales à Mme Valérie VIGUIE, Directrice des assemblées, des grands
équipements et de la contractualisation au sein du Pôle ressources, pour la signature des
documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction
des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Tout bon de commande, y compris sous le régime GPECOL, toutes conditions générales
d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure
mise en œuvre inférieure à 15 000 € HT de la Direction des assemblées, des grands
équipements et de la contractualisation.
- Bonifications de transaction.
- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la
Direction des assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (certificat
de qualité, attestation de travail) d'un prestataire relevant de la Direction des
assemblées, des grands équipements et de la contractualisation.
- Comptes d'abonnement et contrats de location de matériel de vidéoconférence.
- Conventions pour l'accueil des établissements du 1er et 2ème degré et de
l'enseignement supérieur, états des lieux et leurs annexes communales et tout avenant y
rapportant (5, 10 ans et plus).
- Conventions d'accueil du département de la section métropole de l'Association sportive
des parents des télégraphes et des télécommunications (ASPTT) et tout avenant y
rapportant.
- Conventions avec les clubs et les comités pour l'attribution des créneaux
d'entraînement et tout avenant y rapportant (5, 10 ans et plus).
- Conventions d'utilisation de la salle de réception pour l'entraînement des clubs et
tout avenant y rapportant (5, 10 ans et plus).
- Actes relatifs à l'attribution de la commission de matériel sportif à un organisme privé la
perception des recettes au titre de la gestion de ce matériel sportif.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie VIGUIE, Directrice au sein du Pôle ressources et à M. Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services, Responsable du Pôle ressources à Limoges métropole.

1 DOCUMENT - Publié le 17 Décembre 2024

 **25927.pdf**
(.pdf, 158,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**